



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 56190

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté avec intérêt le plan présenté par le Premier ministre le 25 janvier 2000 au Comité national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), avec deux objectifs principaux : garantir une solidarité vigilante en faveur de ceux que le handicap a le plus durement touchés et favoriser l'autonomie de tous ceux qui peuvent s'intégrer dans le milieu de vie ordinaire, demande à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés de lui préciser l'état actuel de mise en oeuvre du développement de l'interprétariat pour les sourds.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56190

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 160